

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-58

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 21 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet DENOMINATION DES VOIES

- **Vu** la délibération du 21 novembre 2016 actant la volonté de nommer les voies.
- **Vu** qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir le nom à donner aux rues, voies et places de la commune,
- **Vu** que la dénomination des voies de la commune est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'adopter la dénomination suivante :

- Entre le Pont des Allouviers et le Pont de l'Eglise : « Piste du Bois de Monsieur »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Valide la dénomination de voie indiquée ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric ~~SEBOND~~
1^{er} adjoint au Maire.

